

dû aller à Chicago ou ailleurs. C'est ce qui est arrivé une fois.

La question est revenue de nouveau sur le tapis peu de temps après, le 2 mars; ce jour-là on a débattu la question. Le même jour le bill a été lu la première fois. C'était le 2 mars. Mais le débat précédant la deuxième lecture n'a pas commencé avant le 17 avril, soit plus d'un mois et demi après la première lecture. Ce n'est pas la faute de l'opposition. Durant un mois et demi après la première lecture, le gouvernement n'a même pas voulu aborder la deuxième lecture de cette importante mesure qui devait produire tous ces emplois.

En fait, la deuxième lecture n'a pris que deux jours et pourtant le bill n'a pas été déposé au Sénat immédiatement. Je ne blâme pas le gouvernement, évidemment, parce que c'était au congé de Pâques. Le Sénat a été saisi du bill en avril, et le 14 juin le Sénat a fait connaître ses vues à cet égard. Mais, encore une fois, la Chambre n'en a pas été saisie avant le 6 juillet. Là encore, ce n'était pas la faute de l'opposition. C'était la faute de personne de ce côté-ci de la Chambre. C'était tout simplement l'effet d'une piètre coordination des travaux de la Chambre de la part du gouvernement.

Face à tout cela, j'affirme que, lorsque le ministre se lève et dit que c'est l'opposition puis le Sénat qui retardent les choses, il dénature les faits tout simplement. J'estime que c'eût été bien préférable que le ministre se contente de la déclaration de l'honorable député de Laurier et ne dise rien de plus à cet égard parce que, comme l'honorable député de Laurier l'a dit, le gouvernement s'est rendu compte, devant l'opinion presque unanime de tout le pays à propos du bill et de ses aspects arbitraires, qu'il avait commis une bourde monumentale et que le bill, comparé à la Déclaration des droits du premier ministre, était un outrage. Le gouvernement était si content de voir le Sénat lui fournir une excuse pour ne pas pousser plus loin ce bill: c'est pourquoi nous n'en avons plus entendu parler, sauf dans ces discours que le ministre du Commerce a faits en dehors de la Chambre—dans des endroits choisis seulement de l'Est du Canada, mais jamais dans l'Ouest du Canada—à propos de tous les emplois que le bill allait créer.

Si le gouvernement avait réellement cru que le bill pouvait créer des emplois, si le gouvernement avait été vraiment sincère et s'était intéressé à cette affaire, il n'aurait pas traîné toute la session. Le gouvernement aurait fait adopter la mesure bien avant Noël afin qu'il y ait des emplois qui démontreraient l'utilité du bill; ainsi il aurait pu se vanter de cette mesure au lieu de se

voir maintenant en présence de cette mauvaise direction, de ces délais, de ces lanterneries et de cette pitoyable démonstration finale que nous a donnée hier le premier ministre.

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, si quelqu'un a dénaturé les faits, c'est bien l'honorable député de Bonavista-Twillingate. Pourquoi n'en vient-il pas au point et n'est-il pas franc et juste à cet égard? Il sait qu'avec quelques-uns de ses collègues, il n'a cessé de faire de l'obstruction lors de l'examen de ce bill. S'il pense qu'il a eu raison d'agir ainsi, très bien. Mais qu'il n'aille pas soutenir qu'on aurait dû mettre de côté tous les autres travaux de la Chambre afin de lui permettre, à lui-même et à ses collègues, de continuer à se livrer à leurs manœuvres obstructionnistes. Nous nous sommes efforcés de mettre le projet de loi en délibération. La Chambre avait alors un grand nombre de mesures législatives à étudier, et le leader de la Chambre a eu l'extrême obligeance de réserver du temps pour l'étude de ce projet de loi nonobstant cette obstruction, alors que d'autres mesures devaient être mises en délibération. Voilà ce qui s'est passé.

Si les honorables vis-à-vis veulent argumenter contre le bill, ils en ont bien le droit, mais qu'ils n'aient pas prétendre que le gouvernement n'a pas voulu faire adopter la mesure. Au contraire! Le député de Laurier a fait une déclaration tout à fait erronée ce soir quand il a soutenu que le gouvernement a été content que le Sénat lui fournisse cette échappatoire. Nous regrettons fort que le Sénat n'ait pas jugé à propos d'adopter la mesure et, ainsi que le premier ministre l'a signalé hier, nous ne pouvions accepter des amendements apportés par l'autre endroit à des mesures de finance.

L'hon. M. Chevrier: Vous avez laissé traîner l'affaire pendant des mois.

L'hon. M. Fleming: On n'a pas laissé traîner la mesure. On n'aurait pas pu accepter en aucun temps l'amendement apporté par le Sénat, car il y allait d'un important principe constitutionnel. Nous regrettons que le Sénat n'ait pas jugé à propos d'adopter cette mesure législative. S'il l'avait fait, s'il avait laissé le projet de loi devenir exécutoire, le pays en aurait retiré, à notre avis, de grands avantages.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, j'ai cité les faits et les faits se passent de commentaires.

M. Regier: Que pense le gouvernement des gouvernements provinciaux qui émettent des valeurs remboursables à vue? Je pense à nombre d'autres paiements qu'ont faits des gouvernements provinciaux comme la Colombie-Britannique, et je pense que nous aurons